

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 avril 2021

CONFIANCE DANS L'INSTITUTION JUDICIAIRE - (N° 4091)

Rejeté

AMENDEMENT

N° CL90

présenté par

M. Bernalicis, Mme Autain, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguié, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE PREMIER

I. – À l'alinéa 6 substituer au mot :

« qu' »

les mots

« au plus tôt un an ».

II. – En conséquence, compléter le même alinéa par les deux phrases suivantes :

« Elle est réalisée sur le site internet du ministère en charge de la Justice. Ce dernier veille à la diffusion d'une variété d'audiences, tant civiles que pénales. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe parlementaire de la France insoumise apporte trois nouvelles garanties au dispositif prévu, en cohérence avec notre proposition de réécriture de cet article 1er sous forme d'expérimentation.

Notre amendement vise à :

- Prévoir la diffusion au minimum un an après que l'affaire a été définitivement jugée ;
- Assurer que la diffusion ne doit pas être réalisée à la télévision, que ce soit sur le service public ou sur des chaînes privées, mais au moyen d'une page dédiée sur le site internet du ministère de la Justice sur le modèle des diffusions des débats parlementaire effectuées sur les sites internet des assemblées parlementaires. Rien n'est prévu dans le projet de loi à ce sujet, cette question étant renvoyée à un décret. Rappelons que le Garde des Sceaux, après avoir assuré que la diffusion aurait lieu sur la télévision de service public, a finalement concédé qu'il n'était pas fermé à l'idée du privé.
- Prévoir des diffusion montrant la diversité des audiences. En effet, la diffusion ne saurait être

focalisée sur le procès pénal qui peut être instrumentalisé à des fins politiciennes. C'est avant tout la diffusion de la justice du quotidien dans toute sa variété (justice prud'homale, civile, comparution immédiate) qui permettra à nos concitoyens d'avoir une meilleure compréhension de notre justice et de voir les inégalités sociales qu'elle traduit.